SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ)

Objet : Acquisition de matériels, d'incinérateur et autres équipements de gestion des déchets de laboratoire (réalisation des activités en lien avec la finalisation des travaux de construction et la mise en service des laboratoires de l'Agence)

Référence SIGMAP : F_ANCQ_102716

Avis n° : 01-6/25/MS/ANCQ/PRMP du 25/06/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le *22 mai 2025 (version 1)*

2. L'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ) *a obtenu dans le cadre de son budget* des fonds, afin de financer *ses activités* et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de matériels, d'incinérateur et autres équipements de gestion des déchets de laboratoire (réalisation des activités en lien avec la finalisation des travaux de construction et la mise en service des laboratoires de l'Agence), F_ANCQ_102716.

3. L'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de matériels, d'incinérateur et autres équipements de gestion des déchets de laboratoire et procéder à leur installation au siège de l'autorité contractante à Abomey-Calavi. Le marché est en lot unique et sera attribué par article. Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Sante
ANCQ
Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau
BON A LANCER

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : *la Personne responsable des marchés publics ;* email : *prmp@ancq.b* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la PRMP, sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé au 1er étage du bâtiment de l'ANCQ de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, heures locales GMT + 1.

6. Le délai de livraison est de trois (03) mois au plus tôt et de quatre (04) mois au plus tard à partir de la date inscrite dans l'ordre de service de livrer les matériels et équipements délivré par l'Autorité contractante au titulaire du marché.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Sante
ANCQ
Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau
BON A LANCER

a) Pour les anciennes entreprises :

➢ Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des matériels ou équipements médicaux ou de laboratoire, justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et/ou ses statuts ;
- Avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024), ainsi que l'année en cours, au moins deux (02) marchés de fourniture de matériels ou équipements médicaux ou de laboratoire de montant hors taxes au moins égal à **quarante-neuf millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent treize (43 439 513) FCFA chacun**, justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception définitive en copies légalisées, assorties des contrats (de la page de garde à la page de signature en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Fournir l'autorisation du Ministère de la Santé pour la fourniture des matériels ou équipements médicaux ou de laboratoire en cours de validité à la date du dépôt des offres ;

- Fournir l'autorisation du fabricant ou l'autorisation du distributeur agréé + copie du certificat de partenariat du fabricant ou attestation du distributeur ;
- Fournir un document attestant le service après-vente sur les articles ;
- Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

NB : on entend par marché similaire, les marchés de fourniture de matériels ou équipements médicaux ou de laboratoire de montant hors taxes au moins égal à **quarante-neuf millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent treize (43 439 513) FCFA chacun.**

➢ Capacité financière :
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen égal à **quatre-vingt-six millions huit cent soixante-dix-neuf mille vingt-cinq (86 879 025) FCFA**, justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de **quarante-neuf millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent treize (43 439 513) FCFA,** justifiés par l'attestation d'une banque ou une institution financière agréée.

NB : Les exigences concernant le chiffre d'affaires moyen annuel et l'existence de liquidités ou ligne de crédit sont cumulatives.

b) Pour les entreprises naissantes :

➢ Capacité technique et expériences :
- Être une entreprise exerçant dans le domaine de la vente des matériels ou équipements médicaux ou de laboratoire, justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) et/ou ses statuts ;

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Sante
ANCQ
Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau
BON A LANCER

- Fournir l'autorisation du Ministère de la Santé pour la fourniture des matériels ou équipements médicaux ou de laboratoire en cours de validité à la date du dépôt des offres ;
- Fournir l'autorisation du fabricant ou l'autorisation du distributeur agréé + copie du certificat de partenariat du fabricant ou attestation du distributeur ;
- Fournir un document attestant le service après-vente sur les articles ;
- Disposer du personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Santé
ANCQ
Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau
BON A LANCER

➢ Capacité financière :

- Fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;
- Produire une attestation de capacité financière (déclarations appropriées de banques ou organismes financiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances) d'une valeur de **quarante-neuf millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent treize (43 439 513) FCFA,** justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin ; **et**
- Produire une attestation d'assurance des risques professionnels en cours de validité de montant au moins égal à **quatre-vingt-quinze millions cinq cent soixante-six mille neuf cent vingt-huit (95 566 928) FCFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 26 Juin *2025.* Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat de la PRMP de l'Agence nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau (ANCQ), sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé au 1er étage du bâtiment de l'ANCQ. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut

être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offre par les canaux sus- indiqués sont autorisés à soumettre une offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée en fichier unique de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP de l'Agence nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau (ANCQ), sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé au 1er étage du bâtiment de l'ANCQ au plus tard le ...31/07/...2025 à 10 heures 00 minute (heure locale GMT + 1). **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle de réunion, au rez-de-chaussée du bâtiment de l'Agence nationale de Contrôle de Qualité des produits de santé et de l'eau (ANCQ)**, sis dans l'enceinte du Ministère de la Santé, le ...31/07/...2025 à 10 heures 30 minutes précises (heure locale GMT +1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **huit cent soixante-huit mille sept cent quatre-vingt-dix (868 790) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

REPUBLIQUE DU BENIN
Ministère de la Sante
ANCQ
Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau
BON A LANCER

Fait à Cotonou, le 25/06/2025

Edwige DOSSA-ACCROMBESSI
Personne Responsable des Marchés Publics intérimaire /ANCQ